



RELEVÉ DE DÉCISIONS

DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du vendredi 06 décembre 2019

La séance débute à 19h45, sous la présidence de Monsieur Marcel BAFU.
Madame Eline JEAN-ELIE, directrice administrative et financière de la ligue assiste à la réunion.

1. Intervention du président de ligue

Le président de ligue, Marcel BAFU introduit la réunion du comité directeur en insistant sur l'engagement associatif de tout en chacun au sein de la ligue. Cet engagement doit être avant tout un plaisir au service du collectif. Il appelle les membres du comité directeur à la neutralité et l'objectivité devant les nombreuses difficultés de ce début de saison.

En cette dernière année de mandat, il compte sur l'engagement sincère et soutenu de chaque membre du comité directeur au service du football Guyanais.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 18 octobre 2019.

Validé à l'unanimité des membres présents.

3. Présentation de la Directrice Administrative et Financière de la LFG.

L'ensemble des membres du comité directeur souhaite la bienvenue à Madame **Eline JEAN-ELIE** dans ses fonctions de Directeur Administratif et Financier de la LFG. Elle a pris ses fonctions à compter du 12 novembre 2019. Ses expériences professionnelles au CTOS et à la DRJSCS ont été très appréciées par le comité directeur de ligue et par la FFF pour valider sa candidature à ce poste.

4. Validation du responsable du développement du football en milieu scolaire au niveau technique et au niveau du CD

LE COMITÉ DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider :

- Monsieur Gilles CLAU (membre du Comité Directeur) coordonnateur administratif du projet,
- Monsieur Christophe ADAM (CTDAP de la ligue) technicien responsable du projet.

Messieurs Gilles CLAU et Joachim MERRY sont désignés par le Comité Directeur pour assister au séminaire fédéral du football en milieu scolaire qui se tiendra du 7 au 9 janvier 2020 au Centre National de Clairefontaine.

5. Présentation du label jeune

Le Conseiller Technique Sportif, Hubert CONTOUT présente le label jeune.

Afin d'accompagner la structuration des clubs amateurs, la F.F.F souhaite, par le biais du Label Jeunes, développer le projet club autour de 4 axes :

- Le projet associatif, le projet sportif, le projet éducatif et le projet d'encadrement et de formation.

Trois niveaux de label :

- Espoir
- Excellence
- Elite

Deux types de critères :

- Critères incontournables
- Critères cumulables

Les visites dans les clubs se feront avec une équipe composée d'un technicien accompagné d'un élu du CD ou d'un membre de commission.

Au sein des ligues régionales, une Commission Régionale de Labellisation, composée des binômes évaluateurs et de 2 élus du Comité Directeur est chargée d'examiner les dossiers de candidature.

Cette commission soumet à la validation du Comité Directeur de Ligue une liste de clubs proposés au label, après avoir examiné les propositions des binômes.

6. Réforme des compétitions

LE COMITE DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents,

DEMANDE à l'Equipe Technique Régionale (ETR) de rencontrer les cadres techniques et les présidents des clubs par bassin géographique. Un bilan de ces rencontres devra être fait par le CTS au 10 janvier 2020 afin de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour la fin du mois de janvier 2020 sur la réforme des compétitions de jeunes.

7. Projet de développement du football féminin à Saint-Georges

Mesdames Rina LONG et Armide AMARANTHE-HORTH présentent la journée de promotion du football féminin qui doit se tenir le samedi 14 décembre 2019 sur le stade Grégoire HO-A-CHUCK, à Saint-Georges de l'Oyapock, de 8h à 12h. Cette opération est destinée à toutes les passionnées de football.

LE COMITE DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE ce projet.

Le secrétaire Général est chargé de tenir informé le maire de Saint-Georges de cette opération sur sa commune.

8. Présentation du mémorial Claude Elise 19ème édition

Le comité directeur de la LFG arrête les dates pour le Mémorial « Claude ELISE » - Edition 2019, du 26 au 29 décembre 2019

Les quatre équipes participantes sont la GUYANE, la MARTINIQUE, la GUADELOUPE et le SURINAME.

L'organisation de la 19ème édition de ce tournoi est définie de la façon suivante :

- 26 décembre 2019 : arrivée des équipes en Guyane.
- 27 décembre 2019 : matchs à partir de 18h30 au stade Georges Chaumet,
- 28 décembre 2019 : matchs à partir de 18h30 au stade Dr Edmard Lama,
- 29 décembre 2019 : matchs à partir de 18h30 au stade Georges Chaumet,
- 30 décembre 2019 : départ des équipes.

Les lieux d'hébergement choisis sont l'IFAS et la CASEDF.

9. Inter ligues U16 en Martinique

Sur proposition du CTS,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE la liste des joueurs suivante :

Nom-Prénom	Club
ETIENNE Richy	OLYMPIQUE de CAYENNE
CHARLERY Illan	OLYMPIQUE de CAYENNE
MENDOSA Ryan	OLYMPIQUE de CAYENNE

PASCAL Therry	OLYMPIQUE de CAYENNE
PROCHETTE Milane	AJ BALATA
VINCENT Thomas	US MATOURY
HORTH Ned	US MATOURY
KAYAMARE Lucas	COSMA FOOT
FLEURIMAY Dyclane	US MACOURIA

Le départ pour la Guadeloupe est prévu le lundi 9 décembre 2019 avec un retour en Guyane le 12 décembre 2019.

10. Stage Dijon 2020 en Guyane

LE COMITE DIRECTEUR

VALIDE l'organisation des 3 stages du club de Dijon Football Côte d'Or (DFCO) qui doivent se dérouler en Guyane du 17 au 22 février 2020.

Chacun de ces stages d'animation et de détection se déroulent sur 2 jours selon le calendrier suivant :

- 1) 17 et 18 février 2020 pour les U6 à U9,
- 2) 19 et 20 février 2020 pour les U10 à U13 et
- 3) 21 et 22 février 2020 pour les U14 à U17.

L'ASC Rémire est choisi comme club support de l'opération.

11. Courrier de l'ASC Rémire concernant une demande de libération d'un joueur

En date du 21 novembre 2019, l'ASC Rémire fait parvenir un courrier à la ligue concernant une demande de licence introduite depuis le 29 octobre 2019 pour le joueur Wenderson LACERDA. Son club de provenance, le Yana Sport Elite qui s'opposait à cette démission, a fini par donner une suite favorable à la demande de l'ASC Rémire.

Le dossier étant clos,

LE COMITE DIRECTEUR

DECIDE de ne pas se prononcer sur cette affaire.

12. Demande de l'AOJ Mana pour l'exonération de sa dette sur le statut de l'arbitrage

VU le courrier de l'AOJ MANA en date du 27 novembre 2019 sollicitant l'exonération des frais de forfait pour la rencontre du 3 novembre face à l'US Sinnamary,

LE COMITE DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de faire une application stricte de l'article 107 alinéa 2 des Règlements Sportifs généraux précisant que « *le club qui sera déclaré forfait sera pénalisé d'une amende de 300 euros* »

DECIDE d'établir un échéancier à l'AOJ Mana pour le paiement de cette somme à la ligue.

13. Demande d'exonération de la pénalité financière pour un forfait en championnat de l'AOJ Mana

VU le courrier de l'AOJ MANA en date du 09 octobre 2019 sollicitant l'exonération de la sanction financière de 2940 euros relative à l'infraction au statut de l'arbitrage (PV du 18/06/2019),

LE COMITE DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de ne pas donner une suite favorable à la requête introduite par l'AOJ Mana,

DECIDE d'établir un échéancier à l'AOJ Mana sur l'ensemble de sa dette vis-à-vis de la ligue.

14. Demande de mise à disposition du centre d'hébergement de l'Olympique de Cayenne

VU les courriels de l'Olympique de Cayenne en date du 11/07/2019 et du 21/11/2019 sollicitant la mise à disposition du centre d'hébergement de la ligue du 26 février au 1^{er} mars 2020 pour l'organisation d'un tournoi international U19 dont le Comité directeur de ligue avait déjà donné son accord (PV du 24/06/2019),

LE COMITE DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de donner une suite favorable à la requête de l'Olympique de Cayenne.

Le centre d'hébergement sera mis à la disposition de l'Olympique de Cayenne selon les tarifs en vigueur.

15. Demande de mise à disposition du centre d'hébergement pour l'AS Agouado les 20 et 21 décembre 2019

VU le courriel de l'ASC Agouado en date du 14/11/2019 sollicitant la mise à disposition du centre d'hébergement de la ligue les 20 et 21 décembre 2019 pour l'organisation d'un tournoi international U19,

LE COMITE DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de donner une suite favorable à la requête de l'ASC Agouado.

Le centre d'hébergement sera mis à la disposition de l'ASC Agouado selon les tarifs en vigueur.

16. Demande d'autorisation du CD à donner pouvoir de décision à son bureau entre deux séances plénières en vertu de l'article 02/01 du règlement intérieur de la LFG

Conformément à l'article 2 -02/01 du règlement intérieur de la LFG,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE son bureau à prendre des décisions urgentes entre deux séances plénières. Ces décisions sont entérinées par lui, lors de la prochaine séance plénière.

17. Renouvellement du parc informatique du centre administratif de la LFG : demande de précisions

Le Secrétaire Général, **Antoine NELSON** interroge le Trésorier sur le remplacement des ordinateurs du parc informatique achetés depuis un an.

Le président répond que le responsable informatique se charge de l'installation du parc informatique. Il faut pour l'instant s'accorder sur le nombre de licences nécessaire.

18. Questions diverses

➤ LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE les candidatures au sein de la Commission Régionale de l'Arbitrage :

- **JEAN-FRANCOIS Alain**
- **MANDE Ludovic**
- **BENFELE Jules**

➤ Le président, Marcel BAFU participera :

- Le 11 décembre 2019 à la réunion des présidents des associations affiliées de la CONCACAF non membres FIFA, à la commission des compétitions de la CONCACAF dont il est membre et le 12 à la réunion des Présidents de la CONCACAF à Miami.
- Le 14 décembre 2019 à l'Assemblée Fédérale d'Hiver, à Paris.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 23h30.

Le secrétaire Général

Le Président

A. NELSON

M. BAFU

Le Secrétaire Général

Le Président

NELSON

M.BAFAU

Le Secrétaire Général

Le Président

Le Secrétaire Général

Le Président

NELSON

M.BAFAU

Le Secrétaire Général

Le Président

NELSON

M.BAFAU

Le Secrétaire Général

Le Président

NELSON

M.BAFAU

Le Secrétaire Général

Le Président

NELSON

M.BAFAU